DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès **42311 ROANNE**

N° DP 2022-313

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers à vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	2 6 SEP. 2022
Reçu en préfecture	2 2 SEP. 2022
Publié	2 6 SEP. 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Agglomération a Considérant que Roannais destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question;

DECIDE

de renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Mandataire	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
29/07/2022	LE REPAIRE DIGITAL représentée par M. DUBUIS JEAN GUILLAUME	TRAMBOUZE LIVET Violaine	14 Boulevard Valmy ROANNE	BS237
05/09/2022	GPI représentée par Monsieur PROTIERE Patrick	Maître FAVRE-VERAND Philippe	1329 rue Louise Michel RIORGES	AZ100, AZ101, AZ103, AZ104, AZ106
01/09/2022	D.M.P.	Notaire ZAMARRENO Cécilia	43 rue Croix Saint James SAINT GERMAIN LESPINASSE	B1754, B1757, B1791, B1714, B2199, B2201

Par/délégation du Conseil communautaire

Pour le Président et par subdélégation,

Philippe PERRON

Vice-Président délégué a l'emploi, au développement économique